

Cours de formation SSP 2018

Les conditions de travail dans les hôpitaux soumis aux règles de la concurrence

Suite à la généralisation au niveau national du financement du système hospitalier selon les forfaits par cas (DRG) et à l'obligation d'intégrer les organismes privés dans la planification sanitaire, on assiste partout à de puissantes offensives pour démanteler les CCT, rationner le personnel et transformer l'hôpital en entreprise rentable. Quelles réponses syndicales à cette réorganisation d'ensemble du système de santé?

Mardi 6 février

Introduction générale au droit du travail

Ce cours est destiné à dresser un panorama général du droit du travail. Les participant-e-s seront amené-e-s à s'interroger sur les articulations entre les règles matérielles de protection des travailleurs – de droit public et de droit privé –, les assurances sociales et privées, ainsi que sur les procédures civiles et administratives des différents cantons romands.

Jeudi 15 mars

Système de retraite: 1er et 2e piliers

Ce cours présentera les caractéristiques essentielles du 1er pilier (AVS) et du 2e pilier (prévoyance professionnelle). Il traitera également de l'actualité, à savoir l'évolution des débats autour de l'avenir du système de retraite.

Jeudi 17 mai

La Loi sur le travail dans les secteurs de la santé et du social

La Loi sur le travail est la plus importante loi de protection des travailleuses et travailleurs. Elle s'applique, totalement ou partiellement, à la plupart des établissements privés et publics du secteur de la santé et du secteur social. Quelles sont ses principales dispositions?

Mardi 12 juin



©go2 / photocase.de

Caisses de pensions: règles et fonctionnement

Comment nos rentes du 2e pilier sont-elles calculées? Quelles sont les caractéristiques d'une bonne ou d'une mauvaise caisse de pensions? Comment évaluer ma propre caisse? Que signifie « primauté des prestations» ou «primauté des cotisations»? Comment financer une retraite anticipée ?

Mardi 11 septembre

Responsabilité civile et pénale des enseignant-e-s

La responsabilité des enseignant-e-s, notamment lors des sorties scolaires (camps, voyages d'études, etc.), suscite de nombreuses interrogations et inquiétudes. Cette thématique sera abordée sous ses aspects juridiques et pratiques. Nous préciserons les notions de responsabilité civile, pénale et administrative et nous examinerons plusieurs exemples concrets. Nous pourrions ainsi mettre en évidence quelques recommandations quant aux précautions à prendre et aux comportements à adopter.

Mercredi 26 septembre, 14h00 - 17h30, Neuchâtel (Hôtel des Associations, rue Louis-Favre 1)

Femmes au travail: nos droits

La question de l'égalité est aujourd'hui sur toutes les lèvres. Pourtant, la vie au travail des femmes est semée d'obstacles. Comment en arrive-t-on là? Quels moyens et outils pour se défendre individuellement et collectivement? Ce cours abordera aussi les thèmes du temps de travail, de la Loi sur l'égalité et des dispositions en matière de maternité.

Mardi 2 octobre

Droit collectif du travail et défense des droits syndicaux

Ce cours est destiné à dresser un panorama du droit collectif du travail et de la liberté syndicale, illustré par les exemples des luttes menées à l'Hôpital de la Providence à Neuchâtel, aux Hôpitaux universitaires de Genève et au sein de Gate Gourmet à l'aéroport de Genève.

Jeudi 8 novembre

Travail de nuit et travail irrégulier dans les secteurs de la santé et du social

Que dit la Loi sur le travail en matière de protection des salarié-e-s? Quelles revendications syndicales pour le personnel astreint aux horaires irréguliers, du soir et de nuit? Quelles sont les dispositions en vigueur dans les différentes réglementations cantonales (CCT, lois sur le personnel) de Suisse romande?

Mardi 4 décembre

Infos supplémentaires:
www.ssp-vpod.ch



Je veux m'inscrire:

Titre du/des cours:

Date:

Nom:

Prénom:

Adresse:

NPA/Localité:

Membre de la région SSP:

Téléphone:

Signature:

Sauf indication contraire, tous les cours ont lieu à Lausanne, à l'Hôtel Continental (Place de la Gare 2), entre 9h30 et 17h.

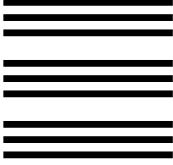
**Pour les membres du SSP, les frais de repas sont pris en charge par le syndicat.
Pour les non-membres, la participation aux cours coûte 300 francs (150 francs pour un cours d'une demi-journée).**

Inscrivez-vous au moyen de cette carte-réponse, sur notre site www.ssp-vpod.ch/formation, par e-mail (central@ssp-vpod.ch), ou par téléphone (021 340 00 00).



A

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare



Geschäftsantwortsendung **Invio commerciale-risposta**
Envoi commercial-réponse



SSP – Secrétariat central
Avenue Ruchonnet 45 bis
Case postale 1360
1001 Lausanne